

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n° 905 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 905

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 26 août 1952
Numéro JO n° 11 du 01/10/1952	Date du numéro 1 octobre 1952

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Cote Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers.en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

sur proposition du Chef du Service de la Sûreté générale,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1° ». — Sont expulsées du Territoire de la Côte Francaise des Somalis les personnes dont les noms suivent : Abser Osman, Darod Mediertein Ali sSeleman, né vers 1928 à Benderkassen (Somaliland), fils de Osman Hersi et de Moumina Omar ; Osman Haji Mohamed Noor, Howeya Abgale, né en 1916 à Harmar (Somalie Italienne), fils de Hadii Mohamed Noor et de Raouley Baro ; Hassan Aden, Ogaden, né vers 1921 à Dagabhour (Ethiopie), fils de feu Âden Ibrahim et de Haoua Youssouf Mahamoud Noor Galal Ibrahim, Darod Ogaden, né vers 1931 à Koba (Ethiopie), fils de Noor Galal et de Hawa Ahmed (Ethio- pienne) ; Hassen Houssen, Hawayé, né vers 1927 à Mogadiscio, fils de Houssen Aden et de Obaye Mohamed : Osman Monalim, Hawayé, né en 1928 à Aouache (Ethiopie), fils de Monalim Aboukour et de Amina Âden ; Houssein Hassan, Hawayé, né vers 1920 à Mogadiscio, fils ie Hassan Mohmen et de Maco Aden; Gourhe Hassen, Darod, né vers 1924 à Habridare (Ethiopie), fils de Hassen Abdi et de Fatma Abdi ; Ismaël Abdi, Darod Wersingue, né vers 1927 à Posasso (Somalie Itaienne), fils de Abdi Mahmoud Ali et de Alima Noor ; Ibrahim Houssein, Issaack Abéryonis, né vers 1927 à Breho (Somaliland), fils de Houssein Ismaël et de Sahra Kaleb ; Ahmed Aden, Hawayé, né vers 1922 à Mogadiscio (Somalie Italienne), fils de Aden Hassen et de Aoua Mahamoud : Farah Egal Ali, Darod Mad: ertéin, ne en 1995 à Galkayo, fils de Egal Ali et de Meren Ahmed ; Youssouf Bareh, Darod Dichich Rer Roblé, né vers 1930 à Djibouti, fils de Bareh Warsamé et de Aïcha Hersi ; Mohamed Moussa Madar, Darod Modijertein Ismaïl Soleiman, né vers 1920 à Hargueissa, fils: de Ahmed Mohamed et de Doralé Djama ; | Hassen Isse, Darod Doubanté Barrasseiné, né vers 1927 à Zeïlah, fils de Issa Ali et de Fatma Farah ; Abdullahi Vousseuf, Darod Medijertein Ougar Sareh, né vers 1925 à Heelaio (Somaliland), fils de Youssouf Mohamed et de Aouali Mohamed ; Youssouf Mohamed Abdillahi, Darod Medjertein Souah Roul, né vers 1927 à Mogadiscio, fils de Mohamed Abdillahi et de MouMina Mohamed ; Nadifo Ahmed, Issaak Habéryonis Boldoné Bourhanlé, née a Oudouene Hargueissa, fille de Ahmed"Liban et de Batam Said : Chinao Ahmed, Abéraoual Makaël, née à Hargueissa, fille de Ahmed Hag et de Fatma Dirié. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.